

# Population et services autour des gares

Présentation à la Journée Nationale de la Donnée Foncière

Le 22 juin 2022

# Objectif initial : Estimation du potentiel ferroviaire

- Enjeu des petites lignes
- Estimation du potentiel : Domicile-travail, domicile-étude (données INSEE)
- Nécessité de prendre en compte d'autres motifs de déplacement (Loisirs, achats, santé...)
- MAIS : il manque de la donnée !

# Autre approche : la génération de trafic

Qu'est-ce que l'on appelle « autour des gares » ?

- Réalisation d'isochrone à l'aide de l'API Geoportail requêté par un script python
- Isochrone piéton (15 min et 30 min) et voiture (10 min)

```
requete =  
"https://wxs.ign.fr/choisirgeoportail/isochro  
ne/isochrone.xml?location=" + xy +  
"&method=time&graphName=" +  
graphes[grapheindex] +  
"&exclusions=&time=" + temps +  
"&holes=false&smoothing=true&srs="
```

# Population autour des gares

- Nécessité d'avoir la population *point par point* afin de compter sur le périmètre précis des isochrones

Plusieurs pistes envisagées :

- Utilisation du carroyage INSEE 200m par 200m : problème des petites gares (secret statistique)
- Utilisation des fichiers fonciers par l'entrée « logement » : option choisie

# Population autour des gares (Méthode)

- Utilisation de la table pb0010\_local (les locaux)

Création d'un fichier de points reprenant :

- Géolocalisation du local (geomloc)
- Occupation : on ne considère que les logements occupés (dnatlc = L ou P, c'est-à-dire occupé par un locataire ou un propriétaire)
- Surface : stoth (surface totale des pièces d'habitation)
- Distinction entre maison et appartement (dteloc)

# Population autour des gares (Méthode suite)

Selon le type de logement, on attribue un nombre d'habitants par m<sup>2</sup> :

- Maison : 1 habitant pour 45 m<sup>2</sup>
  - Appartement : 1 habitant pour 32,5 m<sup>2</sup>
- (valeur moyenne de l'INSEE, France)

-> Fournit un nombre d'habitants estimé, logement par logement.

En général, le chiffre est très proche de la réalité lorsque l'on somme sur toute une commune et l'on compare avec la population réelle connue de ces communes. **REDRESSEMENT DU NB HABITANT DE CHAQUE POINT PAR LA POPULATION COMMUNALE**

# Estimation des scolaires

Fichier issu de l'opendata du ministère de l'Education Nationale, 2014 – 2019

On considère seulement les établissements de niveau collège et lycée (objectif initial : estimation du potentiel *ferroviaire*)

Le nombre d'élèves scolarisés est indiqué dans le fichier, ainsi que la géolocalisation, donc il suffit de sommer et de compter.

ABSENCE des établissements liés au ministère de l'agriculture (lycée agricole, maison familiale rurale notamment).

# Estimation des salariés

- Utilisation de la base SIRENE géocodé par Christian Quest et disponible sur son site
- La méthode est décrite par Quest
- Comptage du total de nombre de salariés point par point, pour chacune des entreprises situées sur les isochrones considérées



# Estimation des services

- Les services sont des générateurs de trafic
- Par services : restaurants, commerces, salles de spectacle, services de santé, etc.
- Méthode : Utilisation de la base SIRENE (encore elle) et des établissements. Liste des différents établissements. Ensuite, on compte sur les isochrones

# Estimation des services (2 exemples)

## Détail des commerces :

- Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71c)
- Pâtisserie (10.71d)
- Cuisson de produits de boulangerie (10.71b)
- Charcuterie (10.13b)
- Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé (47.21z)
- Commerce de détail de produits surgelés (47.11a)
- Commerce d'alimentation générale (47.11b)
- Supérettes (47.11c)
- Supermarchés (47.11d)
- Magasins multi-commerces (47.11e)
- Supermarchés (47.11f)
- Commerce de détail non alimentaire (47.19a)
- Autres commerces de détail en magasin non spécialisé (47.19b)
- Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (47.71z)
- Commerce de détail de la chaussure (47.72a)
- Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage (47.72b)

## Détail des services de santé :

- Pratique dentaire (86.23z)
- Activité des médecins généralistes (86.21z)
- Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie (86.22a)
- Activités chirurgicales (86.22b)
- Autres activités des médecins spécialistes (86.22c)
- Activités hospitalières (86.10z)